



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

31 mars 2016

Forex, options binaires, arnaques financière en ligne : l'AMF, le Parquet de Paris, la DGCCRF et l'ACPR se mobilisent - Point presse

A l'occasion d'une conférence de presse, les quatre institutions se mobilisent ensemble pour la première fois, afin de dénoncer d'une seule voix le fléau des arnaques financières sur internet et notamment le trading très spéculatif visant les particuliers. Convaincues que la prévention et la communication sont les modes les plus efficaces pour protéger le grand public, elle rappellent un message essentiel : la promesse d'un gain facile est un leurre absolu.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

14 janvier 2025

L'AMF et l'ACPR mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent en France des investissements sur le Forex et sur des produits dérivés sur...



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

07 janvier 2025

L'AMF met en garde le public contre l'offre frauduleuse d'investissement en Forex de la plateforme de trading LIVAXXEN



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

22 octobre 2024

L'AMF et l'ACPR mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent en France des investissements sur le Forex et sur des produits dérivés sur...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02